



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E171148

VALABLE JUSQU'AU 07/02/2024

ÉDITÉ LE 16/01/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 13/10/2017

Forme juridique : SARL

Capital : 5 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC STRASBOURG 2017 B02068

Siret : 832 244 255 00010

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 4205815-001

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 144467602

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 144467602

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2022

Raison sociale : DIETRICH CHAUFFAGE SANITAIRE

1, RUE DES JARDINS
67360 WOERTH

Téléphone : 03 88 09 48 80

Portable : 06 73 54 64 16

Fax :

Site Internet :

E-mail : hantz.thierry@wanadoo.fr

Responsabilité légale :

DIETRICH LUC GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Effectif moyen : 3

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	23/01/2020
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	08/02/2020
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	08/02/2020
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m² Mention RGE	28/01/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Chaudière bois	01/01/2021
o Poêle ou insert bois	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE STRASBOURG
BATIMENT « H22 » - 1ER ETAGE
15 RUE JACOBI-NETTER
67200 STRASBOURG CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.